

Annecy le 7 mai 2020

Déconfinement

L'offre de transport de la Sibra le 11 mai

Dans le cadre des décisions annoncées le 28 Avril 2020 par le Premier Ministre et conformément au plan de déconfinement validé sur le territoire du Grand Annecy, dès le lundi 11 Mai, le Grand Annecy et la Sibra ajustent l'offre de transport et mettent en œuvre de nouvelles dispositions visant à reprendre l'exploitation du réseau de bus avec un niveau de service approprié aux enjeux de cette reprise d'activité.

A partir du lundi 11 Mai, 75% de l'offre habituelle sera assuré sur les lignes principales 1 à 7 du réseau urbain. Ce niveau de service sera porté à 85% à compter du lundi 18 Mai.

Niveau de service et nouveaux horaires à partir du lundi 11 mai

Afin de continuer à garantir les déplacements les plus essentiels et permettre un accompagnement adapté dans cette nouvelle phase, la Sibra remet en service les lignes de manière progressive et adapte son niveau d'offre :

- **Pour les lignes urbaines principales 1 à 7** = mise en œuvre de nouveaux horaires réajustés sur la base des « samedis et été » et ce du lundi au vendredi.
- **Pour les lignes urbaines complémentaires et de proximité 8 à 18** = reprise progressive sur la base des horaires « samedis et été » habituels. La ligne 12 qui avait été provisoirement suspendue est remise en activité.
- **Pour les lignes interurbaines 31/40/41/42/80/81/82** = reprise des horaires normaux et habituels. Maintien du service Proxibus, le service de transport à la demande.

- **Fin de service sur toutes les lignes du réseau à 21h au plus tard.**
- **Maintien des lignes du dimanche et jours fériés.**
- **Maintien du service Handibus** mais avec des modalités aménagées (pas de groupage), 1 seul client par véhicule et par trajet.
- **Les circuits de transports scolaires reprendront le lundi 18 Mai.**

Ces nouveaux horaires applicables à partir du lundi 11 Mai 2020 seront disponibles dès le 8 mai sur www.sibra.fr : et sur l'appli Sibra.

Dans les bus, la Sibra veille à la protection des voyageurs et des conducteurs

Dans les bus, et conformément aux consignes nationales, la Sibra respecte les obligations en vigueur et met en œuvre de nouvelles dispositions pour garantir la distanciation entre les voyageurs et entre les voyageurs et le conducteur.

Aussi, et à compter du 11 Mai, de nouvelles mesures sont prises ou renforcées et de nouveaux équipements sont installés.

Renforcement des mesures d'hygiène

- Désinfection quotidienne du véhicule (tous les soirs).
- Opérations de nettoyage quotidien et « en ligne » par une équipe dédiée qui se consacrera aux barres de maintien et aux boutons d'arrêt.
- Kit de désinfection remis aux conducteurs pour utilisation au cours des relèves.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour les conducteurs.
- Installation de distributeur de gel hydro-alcoolique en libre-service pour les voyageurs (1 par véhicule standard / 2 par articulé).

Renforcement des mesures de distanciation

- Entre le poste de conduite et les voyageurs : chaque véhicule est désormais équipé de cloisons en plexi permettant d'isoler le poste de conduite et de garantir la distanciation entre les conducteurs et les usagers.
- Entre les voyageurs : 1 siège sur 2 sera neutralisé.

Renforcement des moyens de protection pour tous et port du masque obligatoire

Dès le 11 Mai, et conformément au plan de déconfinement annoncé, l'ensemble des voyageurs montant à bord d'un bus devra porter un masque. Le non port du masque relève d'une infraction.

La Sibra remettra à chaque membre de son personnel plusieurs masques leur permettant de travailler en respectant les consignes en vigueur.

Renforcement de la communication voyageurs

Un rappel concernant les règles d'hygiène, la distanciation et les gestes barrières sera effectué à travers une nouvelle vague de communication auprès des voyageurs.

Le 11 mai, reprise de la tarification en vigueur

Attention : PAS DE VENTE à bord des véhicules !

Compte tenu de la reprise progressive des services, **le Grand Annecy a décidé d'appliquer à nouveau la tarification Sibra en vigueur.**

Aussi, et à compter du 11 Mai, toute personne empruntant un bus de la Sibra devra être munie de son titre de transport, qu'il s'agisse d'un ticket (papier ou dématérialisé) ou d'un abonnement.

Le décret interdisant la vente à bord par le conducteur étant toujours applicable, **les voyageurs devront se doter d'un titre de transport AVANT de monter dans le bus.**

Tous les titres (tickets et/ou pass et/ou abonnements) sont disponibles dans différents points de vente dématérialisés ou de proximité (agence Sibra / appli Sibra / boutique en ligne / réseau de dépositaires).

Par ailleurs, et pour limiter les croisements entre les voyageurs, la montée par l'avant des véhicules est rétablie.

En cas d'infraction au règlement (non présentation de l'abonnement/ pas d'oblitération du ticket ou dépassement de la durée du trajet/ pas de port du masque), le voyageur pourra faire l'objet d'une verbalisation.

Suspendus pendant la période de confinement et de gratuité, les contrôles dans les bus reprendront dès le 11 Mai.



La vente de ticket unitaire auprès du conducteur est suspendue

> J'ACHÈTE MES TITRES DE TRANSPORT À DISTANCE



E-Ticket, carnets de 10 E-Tickets (Jeune, Adulte, Corail) et Pass 24h et 7 jours dans l'**Appli Sibra**

En montant dans le véhicule, je flashe le QR-Code présent vers le poste de conduite ou les portes arrières



Les carnets de 10 tickets (Jeune, Adulte, Corail), les Pass 24h et 7 jours ainsi que les abonnements sur **la boutique en ligne www.sibra.fr**

Je passe commande sur le site internet et je reçois directement les titres de transport dans ma boîte aux lettres

> J'ACHÈTE MES TITRES DE TRANSPORT EN AGENCE OU CHEZ LES DÉPOSITAIRES



Les carnets de 10 tickets (Jeune, Adulte, Corail), les Pass 24h et 7 jours et les abonnements à l'**Espace Sibra et chez les dépositaires Sibra**

Liste des dépositaires sur www.sibra.fr

Le 11 mai, ré-ouverture de l'agence commerciale Sibra

Suspendu pendant la durée du confinement, l'accueil physique au sein de l'agence commerciale de la Sibra (11 rue de la Gare / face au pôle d'échanges) ré-ouvrira ses portes selon ses horaires habituels dès le lundi 11 Mai.

Les demandes jusqu'alors traitées uniquement par téléphone ou par internet pourront à nouveau être gérées en face à face, et ce dans le respect des consignes sanitaires en vigueur à la fois vis-à-vis du public et des agents d'accueil.

Renforcement des mesures d'hygiène et de distanciation dans l'agence

- Désinfection quotidienne des banques d'accueil et des bureaux.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique pour chaque agent.
- Installation d'hygiaphone en plexi pour améliorer l'isolement des postes de vente.
- Installation de signalisation au sol rappelant les distances de sécurité nécessaires.
- Mise à disposition et port obligatoire de masques et de gants pour le personnel.
- Rappel des règles d'hygiène, la distanciation et les gestes barrières.

Et plus particulièrement pour les clients

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique en libre-service pour les clients.
- Port du masque obligatoire pour les clients et le personnel.

L'occasion de prendre de nouveaux réflexes !

Pour des raisons bien évidentes, le nombre de personnes qui pourra être accueilli simultanément au sein de l'agence commerciale sera désormais limité :

2 guichets = 2 clients en même temps...pas plus !

Les paiements par carte bleue et sans contact lorsque cela est possible seront bien évidemment à privilégier. En effet, la souscription des abonnements ainsi que l'achat de carnets de tickets continuent à être possible via tous les moyens dématérialisés. Pour les renouvellements des abonnements, cliquez sur sibra.fr (boutique en ligne) ou envoyez votre dossier par courrier... beaucoup de choses peuvent se faire à distance, sans vous déplacer.

Contacts :

- Accueil téléphonique : 04 50 10 04 04
- Par mail : sibra@sibra.fr
- Achat de titres et renouvellements d'abonnements sur www.sibra.fr
- Achat de E-Tickets (unité et carnets) dans l'Appli Sibra.

Le 11 mai, reprise d'activité chez Vélonecy

VELONECY, la vélostation en gare d'Annecy, reprendra son activité normale avec gestes et dispositif de protection selon ses horaires habituels d'ouverture dès le 11 Mai.

Tél. : 04 50 51 38 90

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire